



Règlement des compétitions de

Tir à l'arc

Comité régional

Bourgogne Franche Comté

SUIVI DES VERSIONS

NOTA : Toutes les nouvelles modifications seront écrites en rouge et en caractère gras jusqu'aux suivantes.

Objet	Date	N° de version	Changements apportés
Création	11.10.2019	V1	
Modification	21.02.2020	V2	Compétitions « jeunes » Ajout du mode de saisies des scores dans le paragraphe 4/ - Pages 6-7-8-9-10
Modification	11.09.2020	V3	Compétitions « adultes » Ajout de la catégorie Arc à Poulie Femmes - Page 11-12-14-16-18
Modification	10.10.2021	V4	Achat des récompenses individuelles - Page 5, paragraphe 3-3 - Page 11, paragraphe 4-3 - Page 20, paragraphe 5-1
Modification	30.05.2022	V5	Modification du titre du document - Ajout Comité régional de Bourgogne Franche Comté
		V5	Ajout : rôle des marqueurs dans les manches jeunes - Page 6, 7, 8, paragraphe 7 - Page 10, paragraphe 9
		V5	Ajout annotation concernant les binômes mixtes. - Page 13, 15, 17, paragraphe 6
Modification	10.09.2022	V6	Modification des frais d'engagement - Page 5, paragraphe 2.2
Modification	21.11.2022	V7	Modification des catégories Jeunes - Page 5, paragraphe 3.1 - Suppression de l'exemple de calcul - Ajout du lien d'accès au RA tir à l'arc Modification des catégories adultes - Page 11, paragraphe 4.1 - Suppression de l'exemple de calcul - Ajout du lien d'accès au RA tir à l'arc Ajout taille de blasons pour les juniors PO - Page 12, 14, 16 et 18
Modification	29.01.2023	V8	Ajout du paragraphe 6 Divers + table des matières - Page 20, Prix des repas adultes - Page 20, Prix des goûters jeunes
Modification	31.12.2024	V9	Modification du type de licence - Page 4, paragraphe 1.2 Modification des frais d'engagement - Page 6, paragraphe 2.2 Modification volées essai en échauffement - Page 6,7,8,9,12,13,14 ,15,16,17,18 Modification attribution du challenge lors des passages de niveaux - Page 20, paragraphe Annexe

Table des matières :

1	LES ENGAGEMENTS	4
	1.1 - REGLEMENT.....	4
	1.2 - LICENCES.....	4
2	LES INSCRIPTIONS	4
	2.1 - FEUILLE D'ENGAGEMENT	4
	2.2 - FRAIS D'ENGAGEMENT.....	5
3	LES COMPETITIONS « JEUNES »	5
	3.1 - CATEGORIES.....	5
	3.2 - VERIFICATION DES LICENCES ET DU MATERIEL	5
	3.3 - LES RECOMPENSES	5
	3.4 - LES MANCHES.....	5
	3.4.1 - 1 ^e MANCHE : TIR INDIVIDUEL AU CENTRE.....	6
	3.4.2 - 2 ^e MANCHE : TIR INDIVIDUEL COULEURS.....	7
	3.4.3 - 3 ^e MANCHE : TIR INDIVIDUEL SUR TRISPOTS.....	8
	3.4.4 - REGIONAL.....	9
	3.5 - ATTRIBUTION DU CHALLENGE.....	10
4	LES COMPETITIONS « ADULTES »	11
	4.4 - CATEGORIES.....	11
	4.2- VERIFICATION DES LICENCES ET DU MATERIEL	11
	4.3- LES RECOMPENSES	11
	4.4- LES MANCHES.....	11
	4.4.1 - 1 ^e MANCHE : TIR INDIVIDUEL ET EN BINÔME	12
	4.4.2 - 2 ^e MANCHE : TIR INDIVIDUEL ET EN BINÔME	14
	4.4.3 - 3 ^e MANCHE : TIR INDIVIDUEL ET BINÔME.....	16
	4.4.4 - REGIONAL.....	18
	4.5- ATTRIBUTION DU CHALLENGE.....	19
5	ANNEXES	20
	5.1 - PASSAGE DE FLECHES ET RUBANS.....	20
	5.2- CNH : CHAMPIONNAT NATIONAL D'HIVER.....	20
	5.3- CNE : CHAMPIONNAT NATIONAL D'ETE	20
6	DIVERS	
	PRIX DES REPAS ET DES GOUTERS	20

1 LES ENGAGEMENTS

1.1 - REGLEMENT

L'inscription aux compétitions de tir à l'arc vaut acceptation de ce règlement et du Mémento de l'arbitre. Il est fait application du mémento de l'arbitre (voir lien ci-dessous pour le télécharger) pour tous les points non cités dans le présent règlement.

[Mémento Arbitre](#) (positionner la souris sur le lien et cliquer)

1.2 - LICENCES

Les archers devront être obligatoirement en possession d'une licence FSCF

- de type AC (Activité de Compétition Sportive)
- de type AM (Activité Multiple)
- **de type AMC (Activité multiple en compétition)**

La licence doit comprendre une photographie du titulaire et la date du certificat médical et saison en cours.

2 LES INSCRIPTIONS

2.1 - FEUILLE D'ENGAGEMENT

1/ Le club organisateur envoie toutes les informations nécessaires au bon déroulement de la compétition **5 semaines** avant la date à la commission régionale.

Il devra préciser la date, le lieu (adresse précise) et le programme de la journée ainsi que donner une adresse postale et une adresse mail UNIQUE de la personne en charge des inscriptions. Un numéro de téléphone devra également être joint.

Pour les paiements par chèque, l'ordre auxquels ceux-ci doivent être libellés doit apparaître également. Il y sera aussi précisé le prix des repas ainsi que les conditions particulières qui s'y rattachent.

2/ La convocation spécifique à l'événement sera ensuite établie par la commission régionale et envoyée aux associations **4 semaines** avant la date de la rencontre.

3/ Les clubs désirant participer devront ensuite renvoyer le formulaire d'inscription à l'organisateur **2 semaines** avant l'échéance. La date limite de retour sera écrite sur la convocation envoyée par la commission régionale.

Devront apparaître sur la feuille :

- Le nom et prénom de l'archer(e)
- Date de naissance.
- Le type d'arc (AC ou PO)
- Le sexe (afin d'éviter les confusions)
- La catégorie d'âge.

Le club organisateur devra ensuite envoyer la liste des archer(e)s engagé(e)s à l'arbitre nommé pour que celui-ci ait le temps de faire un pré-contrôle des licences avant la date du challenge.

Toutes inscriptions retournées après ladite date butoir seront refusées.

Les dossiers incomplets seront systématiquement renvoyés aux clubs pour corrections.

Un accusé de réception devra être systématiquement retourné par le club organisateur.

4/ La commission régionale pourra, en accord avec le club, modifier le programme de la journée s'il venait à y avoir trop d'archers inscrits et devra prévenir les clubs engagés **10 jours** avant le début de la manche.

2.2 - FRAIS D'ENGAGEMENT

Le montant est fixé par le comité directeur FSCF de la région Bourgogne Franche-Comté.

Il est de 7 € par archer(e)s inscrit(e)s et réparti comme suit :

- 3.5€ par archer(e)s inscrit(e)s sont rétrocédés au Comité Régional et envoyés au siège avec le palmarès.
- 3.5€ par archer(e)s inscrit(e)s sont directement encaissés par le club organisateur.

Le club recevant se charge de toutes les modalités de rétrocession.

La gestion des frais engagés en cas d'absence sera traitée directement entre l'organisateur et le club concerné.

3 LES COMPETITIONS « JEUNES »

3.1 - CATEGORIES

Les tranches d'âge sont visibles sur le site de la fédération, rubrique tir à l'arc

[Règlements et textes officiels | FSCF](#)

La catégorie sera calculée en fonction de l'âge atteint dans l'année, quel que soit le mois.

Elles seront réparties comme suit :

Catégorie individuelle	Abréviation	Tranche d'âge
Benjamine / Benjamin	BF & BG	âgés 12 ans et moins
Minime Fille / Garçon	MF & MG	âgés de 13 à 14 ans
Cadette / Cadet	CF & CG	âgés de 15 à 17 ans

Tout et toute archer(e) inscrit(e) dans une catégorie en début de saison ne pourra plus en changer tout au long de celle-ci.

Il est possible de surclasser une personne en début de saison mais en sachant qu'ensuite elle ne pourra plus revenir dans sa catégorie initiale. Cette remarque n'est valable que pour les compétitions en Bourgogne Franche-Comté et se s'applique pas pour les compétitions nationales.

Les arcs classiques et arcs à poulies sont mélangés.

3.2 - VERIFICATION DES LICENCES ET DU MATERIEL

La vérification des licences se fera lors du greffe et suivant la procédure indiquée par l'arbitre. Celle-ci sera complète si les clubs organisateurs n'envoient pas la liste des archers inscrits.

Tous les archers sont tenus de se présenter individuellement à cette vérification. Une attestation d'inscription au club ainsi qu'un certificat médical seront demandés si la licence est en cours de création.

3.3 - LES RECOMPENSES

Toutes les récompenses individuelles sont achetées par le club organisateur. La facture sera ensuite envoyée par mail tresorerie@fscf-bfc.fr au comité régional de Bourgogne Franche-Comté pour remboursement.

Les récompenses par association sont à la charge du club organisateur et seules les 3 premières associations de la journée sont à remettre.

Si un club souhaite remettre un trophée à chaque participant, il en va de sa responsabilité.

3.4 - LES MANCHES

Le challenge régional « jeunes » de tir à l'arc en Bourgogne Franche-Comté se fait en 3 manches distinctes suivi d'un championnat régional.

3.4.1 1^e MANCHE : TIR INDIVIDUEL AU CENTRE

Distances et blasons (fournis par la commission régionale) indiqués ci-dessous en fonction des catégories :

Catégorie individuelle	Distances	Blasons
Benjamine / Benjamin	10m	80 pour les arcs classiques 60 pour les arcs à poulies
Minime Fille / Garçon	15m	80 pour les arcs classiques 60 pour les arcs à poulies
Cadette / Cadet	15m	60 pour les arcs classiques 40 pour les arcs à poulies

1/ Le pas de tir doit être conforme au mémento de l'arbitre. 2/

Déroulement de la manche :

- **2 volées d'échauffement à distance pour la 1^e et 2^e série et plus,**
- 10 volées comptées,
- Pause de 15 min entre 2 séries.
- Si le club organisateur doit faire 3 séries, le début des tirs se fera à 10h le matin pour les clubs les plus près. Une nouvelle convocation sera envoyée par la commission pour prévenir tous les clubs.

3/ Décompte des points :

Jaune	10 points
Rouge	8 points
Bleu	6 points
Noir	4 points
Blanc	2 points

4/ En cas d'égalité, les places sur le podium par catégorie seront attribuées en fonction du nombre de 10, 8, etc...

En cas d'égalité totale, les archer(e)s seront départagé(e)s par un tir de barrage unique.

La flèche la plus près du centre du blason l'emporte.

La distance de tir et la taille du blason seront celles de la catégorie concernée.

Afin de gagner du temps dans l'annonce des résultats, l'organisateur ne saisira que les totaux des 2 feuilles de marques et non plus flèches/flèches.

5/ Tous les résultats de la journée sont annoncés par l'arbitre à l'issue de la manche. Le club organisateur décide qui remet les récompenses.

6/ Les palmarès sont à envoyer à la commission régionale de tir à l'arc qui les diffusera ensuite dans la semaine à l'ensemble des clubs.

7/ Les marqueurs lors des différentes manches sont là pour assister les archères/archers surtout dans les catégories benjamines et benjamins.

Leur rôle est d'aider les plus jeunes concurrent(e)s dans le comptage des points et le décrochage des flèches lorsque celles-ci sont plantées trop hautes en cible.

Ils ne doivent pas prendre les feuilles de marques et faire eux-mêmes les calculs pour qu'à terme, nos jeunes soient autonomes pour compter efficacement lors des CNH et CNE

3.4.2 - 2e MANCHE : TIR INDIVIDUEL COULEURS

Distances et blasons (fournis par la commission régionale) indiqués ci-dessous en fonction des catégories :

Catégorie individuelle	Distances	Blasons
Benjamine / Benjamin	10m	80 pour les arcs classiques 60 pour les arcs à poulies
Minime Fille / Garçon	15m	80 pour les arcs classiques 60 pour les arcs à poulies
Cadette / Cadet	15m	60 pour les arcs classiques 40 pour les arcs à poulies

1/ Le pas de tir doit être conforme au mémento de l'arbitre. 2/

Déroulement de la manche :

- **2 volées d'échauffement à distance pour la 1^e et 2^e série et plus,**
- 10 volées comptées,
- Pause de 15 min entre 2 séries.
- Si le club organisateur doit faire 3 séries, le début des tirs se fera à 10h le matin pour les clubs les plus près. Une nouvelle convocation sera envoyée par la commission pour prévenir tous les clubs.

3/ Décompte des points :

Blanc	10 points
Noir	8 points
Bleu	6 points
Rouge	4 points
Tout le jaune	2 points

4/ En cas d'égalité, les places sur le podium par catégorie seront attribuées en fonction du nombre de 10, 8, etc...
En cas d'égalité totale, les archer(e)s seront départagé(e)s par un tir de barrage unique.

La flèche la plus près du centre du blason l'emporte.

La distance de tir et la taille du blason seront celles de la catégorie concernée.

Afin de gagner du temps dans l'annonce des résultats, l'organisateur ne saisira que les totaux des 2 feuilles de marques et non plus lignes/lignes.

5/ Tous les résultats de la journée sont annoncés par l'arbitre à l'issue de la manche. Le club organisateur décide qui remet les récompenses.

6/ Les palmarès sont à envoyer à la commission régionale de tir à l'arc qui les diffusera ensuite dans la semaine à l'ensemble des clubs.

7/ Les marqueurs sont là pour assister les archères/archers surtout dans les catégories benjamines et benjamins. Leur rôle est d'aider les plus jeunes concurrent(e)s dans le comptage des points et le décrochage des flèches lorsque celles-ci sont plantées trop hautes en cible.

Ils ne doivent pas prendre les feuilles de marques et faire eux-mêmes les calculs pour qu'à terme, nos jeunes soient autonomes pour compter efficacement lors des CNH et CNE

3.4.3 - 3e MANCHE : TIR INDIVIDUEL SUR TRISPOTS

Distances et blasons (fournis par la commission régionale) indiqués ci-dessous en fonction des catégories :

Catégorie individuelle	Distances	Blasons
Benjamine / Benjamin	10m	Trispot de 60 pour les arcs classiques Trispot de 40 pour les arcs à poulies
Minime Fille / Garçon	15m	Trispot de 60 pour les arcs classiques Trispot de 40 pour les arcs à poulies
Cadette / Cadet	15m	Trispot de 60 pour les arcs classiques Trispot de 40 pour les arcs à poulies

1/ Le pas de tir doit être conforme au mémento de l'arbitre. 2/

Déroulement de la manche :

- **2 volées d'échauffement à distance pour la 1^e et 2^e série et plus,**
- 10 volées comptées,
- Pause de 15 min entre 2 séries.
- Si le club organisateur doit faire 3 séries, le début des tirs se fera à 10h le matin pour les clubs les plus près. Une nouvelle convocation sera envoyée par la commission pour prévenir tous les clubs.

3/ Décompte des points :

Jaune	10 points
Rouge	8 points
Bleu	6 points

4/ En cas d'égalité, les places sur le podium par catégorie seront attribuées en fonction du nombre de 10, 8, etc...
En cas d'égalité totale, les archer(e)s seront départagé(e)s par un tir de barrage unique.

La flèche la plus près du centre du spot du milieu l'emporte.

La distance de tir et la taille du trispot seront celles de la catégorie concernée.

Afin de gagner du temps dans l'annonce des résultats, l'organisateur ne saisira que les totaux des 2 feuilles de marques.

5/ Tous les résultats de la journée sont annoncés par l'arbitre à l'issue de la manche. Le club organisateur décide qui remet les récompenses.

6/ Les palmarès sont à envoyer à la commission régionale de tir à l'arc qui les diffusera ensuite dans la semaine à l'ensemble des clubs.

7/ Les marqueurs sont là pour assister les archères/archers surtout dans les catégories benjamines et benjamins. Leur rôle est d'aider les plus jeunes concurrent(e)s dans le comptage des points et le décrochage des flèches lorsque celles-ci sont plantées trop hautes en cible.

Ils ne doivent pas prendre les feuilles de marques et faire eux-mêmes les calculs pour qu'à terme, nos jeunes soient autonomes pour compter efficacement lors des CNH et CNE

3.4.4 REGIONAL jeunes

Le championnat régional se déroule sur une journée complète.

- Matin : tirs individuel sur trispot

Distances et blasons (fournis par la commission régionale) indiqués ci-dessous en fonction des catégories :

Catégorie individuelle	Distances	Blasons
Benjamine / Benjamin	10m	Trispot de 60 pour les arcs classiques Trispot de 40 pour les arcs à poulies
Minime Fille / Garçon	15m	Trispot de 60 pour les arcs classiques Trispot de 40 pour les arcs à poulies
Cadette / Cadet	15m	Trispot de 60 pour les arcs classiques Trispot de 40 pour les arcs à poulies

1/ Le pas de tir doit être conforme au mémento de l'arbitre. 2/

Déroulement de la manche :

- **2 volées d'échauffement à distance pour la 1^e et 2^e série et plus,**
- 10 volées comptées,
- Pause de 15 min entre 2 séries.
- Si le club organisateur doit faire 3 séries, le début des tirs se fera plus tôt le matin pour les clubs les plus près. Une nouvelle convocation sera envoyée par la commission pour prévenir tous les clubs.

3/ Décompte des points :

Jaune	10 points
Rouge	8 points
Bleu	6 points

4/ En cas d'égalité, les places sur le podium par catégorie seront attribuées en fonction du nombre de 10, 8, etc... En cas d'égalité totale, les archer(e)s seront départagé(e)s par un tir de barrage unique.

La flèche la plus près du centre du spot du milieu l'emporte.

Le tir se fera tout de suite après le repas. La distance de tir et la taille du trispot seront celles de la catégorie concernée.

Afin de gagner du temps dans l'annonce des résultats, l'organisateur ne saisira que les totaux des 2 feuilles de marques.

- Après-midi : tirs couleurs en binôme

Distances et blasons indiqués ci-dessous en fonction des catégories :

Catégorie individuelle	Distances	Blasons
Benjamine / Benjamin	10m	80 pour les arcs classiques 60 pour les arcs à poulies
Minime Fille / Garçon	15m	80 pour les arcs classiques 60 pour les arcs à poulies
Cadette / Cadet	15m	60 pour les arcs classiques 40 pour les arcs à poulies

1/ Le pas de tir doit être conforme au mémento de l'arbitre. 2/

Déroulement de la manche :

- **2 volées d'échauffement à distance pour la 1^e et 2^e série et plus,**
- 10 volées comptées,
- Pause de 15 min entre 2 séries.
- Si le club organisateur doit faire 3 séries, le début des tirs se fera plus tôt et la pause repas sera réduite.

3/ Décompte des points :

Blanc	10 points
Noir	8 points
Bleu	6 points
Rouge	4 points
Grand jaune	2 points
Petit jaune	1 point

4/ En cas d'égalité, les places sur le podium par catégorie seront attribuées en fonction du nombre de 10, 8, etc...

En cas d'égalité totale, les archer(e)s seront départagé(e)s par un tir de barrage unique.

La flèche la plus près du centre du blason l'emporte.

La distance de tir et la taille du blason seront celles de la catégorie concernée.

Afin de gagner du temps dans l'annonce des résultats, l'organisateur ne saisira que les totaux des 2 feuilles de marques.

5/ En cas de binôme mixte (classique et poulies) les conditions de tir seront celles de l'arc à Poulies.

6/ En cas de binôme mixte de catégorie, l'archer(e) le/la plus jeune devra tirer dans les mêmes conditions que celui/celle plus âgé(e)

7/ Tous les résultats de la journée sont annoncés par l'arbitre à l'issue de la manche. Le club organisateur décide qui remet les récompenses.

8/ Les palmarès sont à envoyer à la commission régionale de tir à l'arc qui les diffusera ensuite dans la semaine à l'ensemble des clubs.

9/ Les marqueurs sont là pour assister les archères/archers surtout dans les catégories benjamines et benjamins. Leur rôle est d'aider les plus jeunes concurrent(e)s dans le comptage des points et le décrochage des flèches lorsque celles-ci sont plantées trop hautes en cible.

Ils ne doivent pas prendre les feuilles de marques et faire eux-mêmes les calculs pour qu'à terme, nos jeunes soient autonomes pour compter efficacement lors des CNH et CNE

3.5 - ATTRIBUTION DU CHALLENGE

Un challenge est mis en jeu tous les ans.

Il récompense l'association qui aura marqué le plus de points au cours des 3 manches.

Les scores des 5 meilleur(e)s archer(e)s par club seront pris en compte à chaque journée et comptabilisés à la fin des 3 manches pour déterminer le vainqueur.

Si un club remporte le challenge 3 années de suite, il sera définitivement gagné et un autre sera remis en jeu la saison suivante.

4 LES COMPETITIONS « ADULTES »

4.1- CATEGORIES

Les tranches d'âge sont visibles dans le RA (règlement de l'activité) du tir à l'arc. Lien ci-dessous [Fédération Sportive et Culturelle de France \(fscf.asso.fr\)](http://fscf.asso.fr)

La catégorie sera calculée en fonction de l'âge atteint dans l'année, quel que soit le mois.

Elles seront réparties comme suit :

Catégories individuelles	Abréviation	Tranche d'âge
Juniors femmes et hommes	J	Agé(e)s de 18 à 20 ans
Femmes	F	Agées de 21 à 50 ans
Vétérans femmes	VF	Agées de 51 à 65 ans
Hommes	H	Agés de 21 à 50 ans
Vétérans hommes	VH	Agés de 51 à 65 ans
Super vétérans femmes et hommes	SV	Agé(e)s de 66 ans et +
Arc à poulies femmes	FPO	Agé(e)s de 21 ans et +
Arc à poulies hommes	HPO	Agé(e)s de 21 ans et +

4.2- VERIFICATION DES LICENCES ET DU MATERIEL

La vérification des licences se fera lors du greffe et suivant la procédure indiquée par l'arbitre. Celle-ci sera complète si les clubs organisateurs n'envoient pas la liste des archers inscrits.

Tous les archers sont tenus de se présenter individuellement à cette vérification. Une attestation d'inscription au club ainsi qu'un certificat médical seront demandés si la licence est en cours de création.

4.3- LES RECOMPENSES

Toutes les récompenses individuelles sont achetées par le club organisateur. La facture sera ensuite envoyée par mail tresorerie@fscf-bfc.fr au comité régional de Bourgogne Franche-Comté pour remboursement.

La catégorie Juniors Femmes et hommes sera récompensée à la seule condition qu'il y ait au moins 3 inscrits le jour de la compétition sauf pour le régional. Si cela venait à ne pas être le cas, les juniors femmes seront classées dans la catégorie Femmes et les juniors hommes dans la catégorie Hommes.

Les récompenses par association sont à la charge du club organisateur et seules les 3 premières associations de la journée sont à remettre.

Si un club souhaite remettre un trophée à chaque participant, il en va de sa responsabilité.

4.4- LES MANCHES

Le challenge régional « adultes » de tir à l'arc en Bourgogne Franche-Comté se fait en 3 manches distinctes suivi d'un championnat régional.

4.4.1 1^{ère} MANCHE : TIR INDIVIDUEL ET EN BINÔME

La 1^{ère} étape de déroule sur la journée complète.

- Matin : tirs individuel sur trispot

Distances et blasons (fournis par la commission régionale) indiqués ci-dessous en fonction des catégories :

Catégories individuelles	Distances	Blasons
Juniors femmes et hommes	15m	Trispot de 40 classiques Trispot de 40 poulies
Femmes	15m	Trispot de 40 classiques
Vétérans femmes	15m	Trispot de 40 classiques
Hommes	15m	Trispot de 40 classiques
Vétérans hommes	15m	Trispot de 40 classiques
Super vétérans femmes et hommes	15m	Trispot de 40 classiques
Arc à poulies femmes	15m	Trispot de 40 poulies
Arc à poulies hommes	15m	Trispot de 40 poulies

1/ Le pas de tir doit être conforme au mémento de l'arbitre.

2/ Déroulement de la manche :

- **2 volées d'échauffement à distance pour la 1^{ère} et 2^{ème} série et plus,**
- 10 volées comptées,
- Pause de 15 min entre 2 séries.
- Si le club organisateur doit faire 3 séries, le début des tirs se fera plus tôt le matin pour les clubs les plus près. Une nouvelle convocation sera envoyée par la commission pour prévenir tous les clubs.

3/ Décompte des points pour les arcs classiques

Jaune	10 points
Rouge	8 points
Bleu	6 points

Décompte des points pour les arcs à poulies

Petit jaune	10 points
Grand jaune et petit rouge	8 points
Grand rouge et Bleu	6 points

- Après-midi : tirs couleurs en binôme

Distances et blasons (fournis par la commission régionale) indiqués ci-dessous en fonction des catégories :

Catégories individuelles	Distances	Blasons
Juniors femmes et hommes	20m	60 pour les arcs classiques 40 pour les arcs à poulies
Femmes	20m	60 pour les arcs classiques
Vétérans femmes	20m	60 pour les arcs classiques
Hommes	20m	60 pour les arcs classiques
Vétérans hommes	20m	60 pour les arcs classiques
Super vétérans femmes et hommes	20m	60 pour les arcs classiques
Arc à poulies femmes	20m	40 pour les arcs à poulies
Arc à poulies hommes	20m	40 pour les arcs à poulies

1/ Le pas de tir doit être conforme au mémento de l'arbitre.

2/ Déroulement de la manche :

- **2 volées d'échauffement à distance pour la 1^e et 2^e série et plus,**
- 10 volées comptées,
- Pause de 15 min entre 2 séries.
- Si le club organisateur doit faire 3 séries, le début des tirs se fera plus tôt et la pause repas sera réduite.

3/ Décompte des points :

Blanc	10 points
Noir	8 points
Bleu	6 points
Rouge	4 points
Grand jaune	2 points
Petit jaune	1 point

4/ Dans le cas d'une égalité lors de la journée, les places sur le podium par catégorie seront attribuées en fonction du nombre de 10, 8, 6 pour les trispots et 10, 8, 6, 4, 2 et 1 pour les couleurs.

- En cas d'égalité totale et identique, les archer(e)s seront départagé(e)s par un tir de barrage unique.
- Le tir de barrage trispots se fera juste après le repas.
 - o La flèche la plus près du centre dans le spot du milieu l'emporte.
 - La taille du jaune central sera en fonction du type d'arc (CL ou PO)
- Le tir de barrage « couleurs » se fera à l'issue des tirs de l'après-midi.
 - o La flèche la plus près du centre du blason l'emporte.
 - La taille du blason sera en fonction du type d'arc (CL ou PO)

5/ En cas de binôme mixte (classique et poulies) les conditions de tir seront celles de l'arc à poulies.

6/ Les points des binômes mixtes (2 associations) seront comptabilisés à l'identique dans le classement final par club à condition que les 2 clubs n'aient pas déjà 3 binômes dits « officiels » inscrits.

Si 2 binômes mixtes sont susceptibles de rentrer dans le classement d'une même association, le responsable du club devra dire lequel des 2 en fera partie. Cette annonce devra être faite en début de compétition et ne pourra plus ensuite être changée.

7/ Tous les résultats de la journée sont annoncés par l'arbitre à l'issue de la manche.

Le club organisateur décide qui remet les récompenses.

8/ Les palmarès sont à envoyer à la commission régionale de tir à l'arc qui les diffusera ensuite dans la semaine à l'ensemble des clubs.

4.4.2 2^e MANCHE : TIR INDIVIDUEL ET EN BINÔME

La 2^e étape de déroule sur la journée complète.

- Matin : tirs individuel sur trispot

Distances et blasons (fournis par la commission régionale) indiqués ci-dessous en fonction des catégories :

Catégories individuelles	Distances	Blasons
Juniors femmes et hommes	15m	Trispot de 40 classiques Trispot de 40 poulies
Femmes	15m	Trispot de 40 classiques
Vétérans femmes	15m	Trispot de 40 classiques
Hommes	15m	Trispot de 40 classiques
Vétérans hommes	15m	Trispot de 40 classiques
Super vétérans femmes et hommes	15m	Trispot de 40 classiques
Arc à poulies femmes	15m	Trispot de 40 poulies
Arc à poulies hommes	15m	Trispot de 40 poulies

1/ Le pas de tir doit être conforme au mémento de l'arbitre.

2/ Déroulement de la manche :

- **2 volées d'échauffement à distance pour la 1^e et 2^e série et plus,**
- 10 volées comptées,
- Pause de 15 min entre 2 séries.
- Si le club organisateur doit faire 3 séries, le début des tirs se fera plus tôt le matin pour les clubs les plus près. Une nouvelle convocation sera envoyée par la commission pour prévenir tous les clubs.

3/ Décompte des points pour les arcs classiques

Jaune	10 points
Rouge	8 points
Bleu	6 points

Décompte des points pour les arcs à poulies

Petit jaune	10 points
Grand jaune et petit rouge	8 points
Grand rouge et Bleu	6 points

- Après-midi : tirs couleurs en binôme

Distances et blasons (fournis par la commission régionale) indiqués ci-dessous en fonction des catégories :

Catégories individuelles	Distances	Blasons
Juniors femmes et hommes	20m	60 pour les arcs classiques 40 pour les arcs à poulies
Femmes	20m	60 pour les arcs classiques
Vétérans femmes	20m	60 pour les arcs classiques
Hommes	20m	60 pour les arcs classiques
Vétérans hommes	20m	60 pour les arcs classiques
Super vétérans femmes et hommes	20m	60 pour les arcs classiques
Arc à poulies femmes	20m	40 pour les arcs à poulies
Arc à poulies hommes	20m	40 pour les arcs à poulies

1/ Le pas de tir doit être conforme au mémento de l'arbitre.

2/ Déroulement de la manche :

- **2 volées d'échauffement à distance pour la 1^e et 2^e série et plus,**
- 10 volées comptées,
- Pause de 15 min entre 2 séries.
- Si le club organisateur doit faire 3 séries, le début des tirs se fera plus tôt et la pause repas sera réduite.
-

3/ Décompte des points :

Blanc	10 points
Noir	8 points
Bleu	6 points
Rouge	4 points
Grand jaune	2 points
Petit jaune	1 point

4/ Dans le cas d'une égalité lors de la journée, les places sur le podium par catégorie seront attribuées en fonction du nombre de 10, 8, 6 pour les trispots et 10, 8, 6, 4, 2 et 1 pour les couleurs.

- En cas d'égalité totale et identique, les archer(e)s seront départagé(e)s par un tir de barrage unique.
- Le tir de barrage trispots se fera juste après le repas.
 - o La flèche la plus près du centre dans le spot du milieu l'emporte.
 - La taille du jaune central sera en fonction du type d'arc (CL ou PO)
- Le tir de barrage « couleurs » se fera à l'issue des tirs de l'après-midi.
 - o La flèche la plus près du centre du blason l'emporte.
 - La taille du blason sera en fonction du type d'arc (CL ou PO)

5/ En cas de binôme mixte (classique et poulies) les conditions de tir seront celles de l'arc à poulies.

6/ Les points des binômes mixtes (2 associations) seront comptabilisés à l'identique dans le classement final par club à condition que les 2 clubs n'aient pas déjà 3 binômes dits « officiels » inscrits.

Si 2 binômes mixte sont susceptibles de rentrer dans le classement d'une même association, le responsable du club devra dire lequel des 2 fera partie du classement final par association. Cette annonce devra être faite en début de compétition et ne pourra plus ensuite être changée.

7/ Tous les résultats de la journée sont annoncés par l'arbitre à l'issue de la manche.

Le club organisateur décide qui remet les récompenses.

8/ Les palmarès sont à envoyer à la commission régionale de tir à l'arc qui les diffusera ensuite dans la semaine à l'ensemble des clubs.

4.4.3 3^e MANCHE : TIR INDIVIDUEL ET BINÔME

La 3^e étape de déroule sur la journée complète.

- Matin : tirs individuel couleurs

Distances et blasons (fournis par la commission régionale) indiqués ci-dessous en fonction des catégories :

Catégories individuelles	Distances	Blasons
Juniors femmes et hommes	20m	60 pour les arcs classiques 40 pour les arcs à poulies
Femmes	20m	60 pour les arcs classiques
Vétérans femmes	20m	60 pour les arcs classiques
Hommes	20m	60 pour les arcs classiques
Vétérans hommes	20m	60 pour les arcs classiques
Super vétérans femmes et hommes	20m	60 pour les arcs classiques
Arc à poulies femmes	20m	40 pour les arcs à poulies
Arc à poulies hommes	20m	40 pour les arcs à poulies

1/ Le pas de tir doit être conforme au mémento de l'arbitre.

2/ Déroulement de la manche :

- **2 volées d'échauffement à distance pour la 1^e et 2^e série et plus,**
- 10 volées comptées,
- Pause de 15 min entre 2 séries.
- Si le club organisateur doit faire 3 séries, le début des tirs se fera plus tôt le matin pour les clubs les plus près. Une nouvelle convocation sera envoyée par la commission pour prévenir tous les clubs.

3/ Décompte des points pour tous les arcs :

1 ^e couleur tirée au sort	10 points
2 ^e couleur tirée au sort	8 points
3 ^e couleur tirée au sort	6 points
Toutes les autres couleurs	0 point

- Après-midi : tir marguerite en binôme

Distances et blasons (fournis par la commission régionale) indiqués ci-dessous en fonction des catégories :

Catégories individuelles	Distances	Blasons
Juniors femmes et hommes	15m	Blason Marguerites unique de 40
Femmes	15m	Blason Marguerites unique de 40
Vétérans femmes	15m	Blason Marguerites unique de 40
Hommes	15m	Blason Marguerites unique de 40
Vétérans hommes	15m	Blason Marguerites unique de 40
Super vétérans femmes et hommes	15m	Blason Marguerites unique de 40
Arc à poulies femmes	20m	Blason Marguerites unique de 40
Arc à poulies hommes	20m	Blason Marguerites unique de 40

1/ Le pas de tir doit être conforme au mémento de l'arbitre.

2/ Déroulement de la manche :

- **2 volées d'échauffement à distance pour la 1^e et 2^e série et plus,**
- 10 volées comptées,
- Pause de 15 min entre 2 séries.
- Si le club organisateur doit faire 3 séries, le début des tirs se fera plus tôt et la pause repas sera réduite.

3/ Décompte des points :

Jaune	10 points
Rouge	5 points

1 seule flèche dans chaque jaune compte. Les cordons sont favorables.

Toutes les flèches dans le rouge (quel qu'il soit) comptent sauf si elles sont « cordon » avec un jaune, Une flèche cordon rouge/jaune ne compte pas s'il y a déjà un jaune.

4/ Dans le cas d'une égalité lors de la journée, les places sur le podium par catégorie seront attribuées en fonction du nombre de 10, 8, 6 pour les « couleurs » et 10, 5 pour les « marguerites »

- En cas d'égalité totale et identique, les archer(e)s seront départagé(e)s par un tir de barrage unique.
- Le tir de barrage « couleur » se fera juste après le repas.
 - o La flèche la plus près du centre du blason l'emporte.
 - La taille du blason sera en fonction du type d'arc (CL ou PO)
- Le tir de barrage « marguerites » se fera à l'issue des tirs de l'après-midi.
 - o La flèche la plus près du centre du blason l'emporte.
 - La distance du blason sera en fonction du type d'arc (CL ou PO)

5/ En cas de binôme mixte (classique et poulies) les conditions de tir seront celles de l'arc à poulies.

6/ Les points des binômes mixtes (2 associations) seront comptabilisés à l'identique dans le classement final par club à condition que les 2 clubs n'aient pas déjà 3 binômes dits « officiels » inscrits.

Si 2 binômes mixte sont susceptibles de rentrer dans le classement d'une même association, le responsable du club devra dire lequel des 2 fera partie du classement final par association. Cette annonce devra être faite en début de compétition et ne pourra plus ensuite être changée.

7/ Tous les résultats de la journée sont annoncés par l'arbitre à l'issue de la manche.
Le club organisateur décide qui remet les récompenses.

8/ Les palmarès sont à envoyer à la commission régionale de tir à l'arc qui les diffusera ensuite dans la semaine à l'ensemble des clubs.

4.4.4 REGIONAL

Le régional se déroule sur la journée complète.

- Matin : tir individuel sur trispot

Distances et blasons (fournis par la commission régionale) indiqués ci-dessous en fonction des catégories :

Catégories individuelles	Distances	Blasons
Juniors femmes et hommes	15m	Trispot de 40 classiques Trispot de 40 poulies
Femmes	15m	Trispot de 40 classiques
Vétérans femmes	15m	Trispot de 40 classiques
Hommes	15m	Trispot de 40 classiques
Vétérans hommes	15m	Trispot de 40 classiques
Super vétérans femmes et hommes	15m	Trispot de 40 classiques
Arc à poulies femmes	15m	Trispot de 40 poulies
Arc à poulies hommes	15m	Trispot de 40 poulies

1/ Le pas de tir doit être conforme au mémento de l'arbitre.

2/ Déroulement de la manche :

- 2 volées d'échauffement à distance pour la 1^e et 2^e série et plus,

- 10 volées comptées,
- Pause de 15 min entre 2 séries.
- Si le club organisateur doit faire 3 séries, le début des tirs se fera plus tôt le matin pour les clubs les plus près. Une nouvelle convocation sera envoyée par la commission pour prévenir tou(te)s les engagé(e)s.
-

3/ Décompte des points pour les arcs classiques

Jaune	10 points
Rouge	8 points
Bleu	6 points

Décompte des points pour les arcs à poulies

Petit jaune	10 points
Grand jaune et petit rouge	8 points
Grand rouge et Bleu	6 points

- Après-midi : tir individuel couleurs

Distances et blasons (fournis par la commission régionale) indiqués ci-dessous en fonction des catégories :

Catégories individuelles	Distances	Blasons
Juniors femmes et hommes	20m	60 pour les arcs classiques 40 pour les arcs à poulies
Femmes	20m	60 pour les arcs classiques
Vétérans femmes	20m	60 pour les arcs classiques
Hommes	20m	60 pour les arcs classiques
Vétérans hommes	20m	60 pour les arcs classiques
Super vétérans femmes et hommes	20m	60 pour les arcs classiques
Arc à poulies femmes	20m	40 pour les arcs à poulies
Arc à poulies hommes	20m	40 pour les arcs à poulies

1/ Le pas de tir doit être conforme au mémento de l'arbitre.

2/ Déroulement de la manche :

- **2 volées d'échauffement à distance pour la 1^e et 2^e série et plus,**
- 10 volées comptées,
- Pause de 15 min entre 2 séries.
- Si le club organisateur doit faire 3 séries, le début des tirs se fera plus tôt le matin pour les clubs les plus près. Une nouvelle convocation sera envoyée par la commission pour prévenir tous les clubs.

3/ Décompte des points pour tous les arcs :

Blanc	10 points
Noir	8 points
Bleu	6 points
Rouge	4 points
Grand jaune	2 points
Petit jaune	1 point

4/ Dans le cas d'une égalité lors de la journée, les places sur le podium par catégorie seront attribuées en fonction du nombre de 10, 8, 6 pour les trispots et 10, 8, 6, 4, 2 et 1 pour les couleurs.

- En cas d'égalité totale et identique, les archer(e)s seront départagé(e)s par un tir de barrage unique.
- Le tir de barrage trispots se fera juste après le repas.
 - o La flèche la plus près du centre dans le spot du milieu l'emporte.
 - La taille du jaune central sera en fonction du type d'arc (CL ou PO)
- Le tir de barrage « couleurs » se fera à l'issue des tirs de l'après-midi.
 - o La flèche la plus près du centre du blason l'emporte.
 - La taille du blason sera en fonction du type d'arc (CL ou PO)

5/ Tous les résultats de la journée sont annoncés par l'arbitre à l'issue de la manche.

Le club organisateur décide qui remet les récompenses.

6/ Les palmarès sont à envoyer à la commission régionale de tir à l'arc qui les diffusera ensuite dans la semaine à l'ensemble des clubs.

4.5- ATTRIBUTION DU CHALLENGE

Un challenge est mis en jeu tous les ans.

Il récompense l'association qui aura marqué le plus de points au cours des 3 manches.

Les scores des 3 meilleurs binômes par club seront pris en compte à chaque journée et comptabilisés à la fin des 3 manches pour déterminer le vainqueur.

Si un club remporte le challenge 3 années de suite, il sera définitivement gagné et un autre sera remis en jeu la saison suivante.

5 ANNEXES

5.1 – PASSAGE DE FLECHES ET RUBANS

Ils sont organisés 2x par années en Bourgogne Franche-Comté par un club qui accueillera tous les archer(e)s sur une journée.

Les procédures pour les inscriptions sont les mêmes que celles des manches adultes et jeunes.

Les adultes tireront le matin laissant ensuite la place aux jeunes dans l'après-midi.

Toutes les récompenses individuelles (Badges) sont achetées par le club organisateur. La facture sera ensuite envoyée par mail tresorerie@fscf-bfc.fr au comité régional de Bourgogne Franche-Comté pour remboursement.

Il est mis en jeu à chaque passage de niveau un challenge adulte et un challenge jeune qui récompensera l'archer(e) (déjà en possession de la flèche fédérale ou du ruban fédéral) qui aura fait le plus de points. **Celui-ci sera remis à l'archère ou archer qui aura fait le plus de points à la seule et unique condition qu'elle ou il ait satisfait au prérequis de 170 pts pour les jeunes et 250 pts pour les adultes.**

L'inscription aux passages de niveaux vaut acceptation du règlement ci-dessous (ouvrable en double-cliquant dessus) et du Mémento de l'arbitre. Il est fait application du mémento de l'arbitre pour tous les points non cités dans le présent règlement.

[Fédération Sportive et Culturelle de France](#) (positionner la souris sur le lien et cliquer)

Les résultats sont annoncés par l'arbitre.

Ils sont ensuite à envoyer à la commission régionale qui les diffusera aux différents clubs engagés.

Ils seront aussi envoyés à la fédération pour comptabilisation et archivage.

5.2 – CNH : CHAMPIONNAT NATIONAL D'HIVER

[Fédération Sportive et Culturelle de France](#) (positionner la souris sur le lien et cliquer)

5.3 – CNE : CHAMPIONNAT NATIONAL D'ETE

[Fédération Sportive et Culturelle de France](#) (positionner la souris sur le lien et cliquer)

6 DIVERS

Le tarif des repas adultes lors des différentes manches est fixé par la commission régionale pour la saison. Il s'élève à **15€ par personne inscrite**. Ce montant sera le même pour les repas des jeunes lors du régional.

Le tarif des goûters jeunes lors des différentes manches est fixé par la commission régionale pour la saison. Il s'élève à **3.5€ par personne inscrite**.